

*Scotiabank Financials Summit*  
Édition 2016

R. Jeffrey Orr

Président et chef de la direction,  
Financière Power

Le 8 septembre 2016



CORPORATION  
FINANCIÈRE POWER

# Déclarations prospectives

Dans le cadre de la rencontre d'aujourd'hui, les dirigeants de la Société peuvent, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, faire des déclarations prospectives et les documents qui accompagnent ces remarques et ces réponses peuvent aussi en contenir. Certains énoncés, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou, pour ce qui est des renseignements concernant les filiales ouvertes de la Société, traduisent les attentes actuelles publiées de ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider l'auditeur ou le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction; l'auditeur ou le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les clients potentiels, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes inhérents, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés des actions et des marchés financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement, des changements de conventions et de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques liés à l'exploitation et à la réputation, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des opérations stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur ou l'auditeur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et sur ses filiales. Bien que la Société considère ces facteurs et hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, ils pourraient se révéler inexacts.

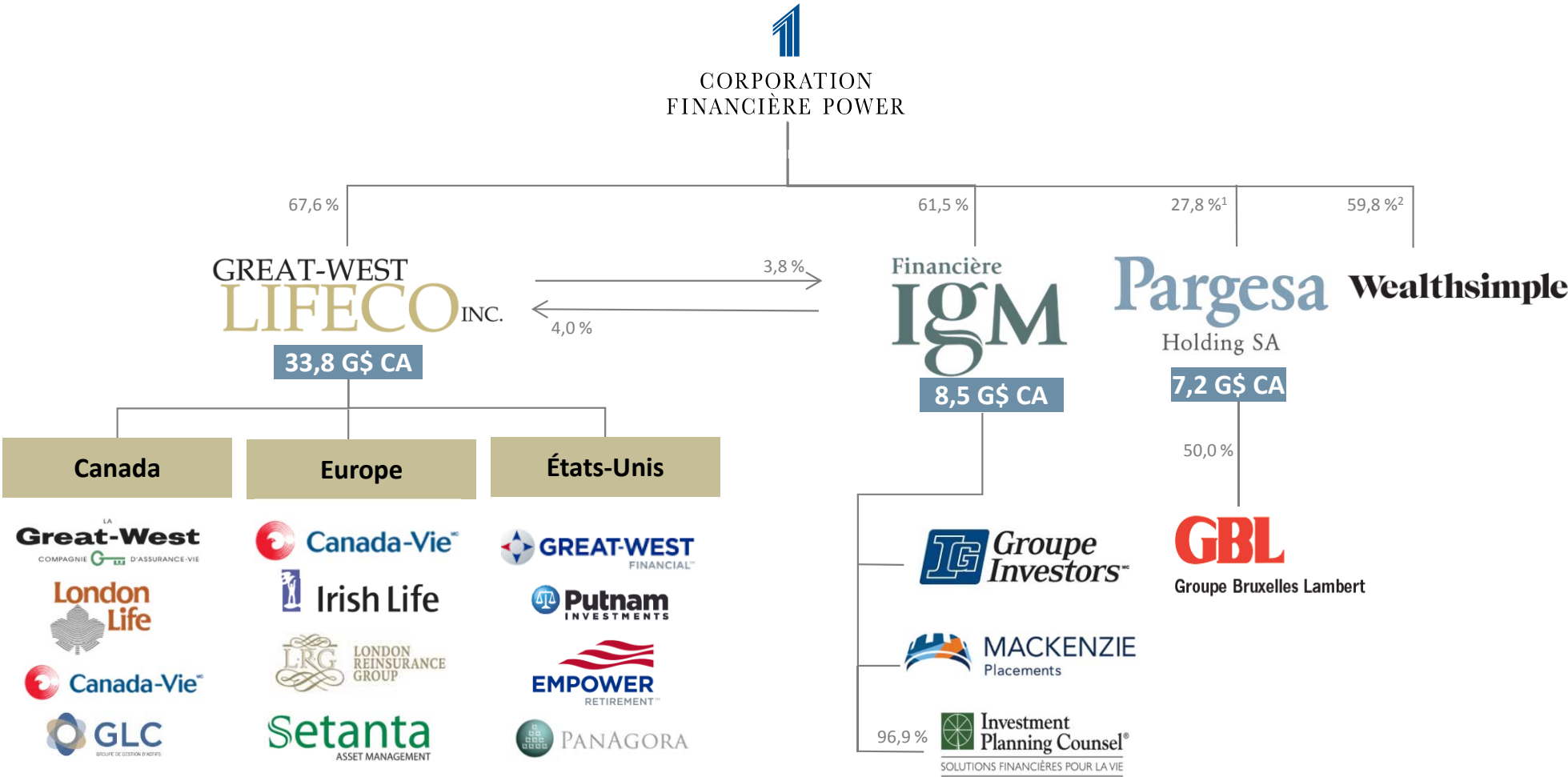
À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes de l'entreprise de la Société et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Ces documents de présentation contiennent des données statistiques, des données de recherche sur le marché et des prévisions sur le secteur qui ont été obtenues de publications, d'études et de rapports sectoriels ou qui sont fondées sur des estimations tirées de ceux-ci et sur la connaissance et l'expérience qu'a la Société des marchés dans lesquels ses filiales exercent leurs activités. Les résultats réels pourraient varier considérablement des prévisions énoncées dans ces publications, études ou rapports, et la possibilité de variations importantes devrait augmenter au fur et à mesure qu'augmente la longueur de la période de prévision et que s'allonge la période écoulée depuis la date de la publication initiale. Bien que la Société estime que ces données soient fiables, elle n'a pas vérifié de manière indépendante celles provenant des sources tierces indiquées dans ces documents de présentation ni n'a évalué les hypothèses sous-jacentes sur lesquelles se sont fondées ces sources. Par conséquent, la Société ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité de ces renseignements et n'assume aucune responsabilité à cet égard. En outre, ces renseignements peuvent changer sans préavis et la Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour.

# Engagement à long terme à l'égard des marchés de la protection, de la retraite et de la gestion d'actifs au Canada, en Europe et aux États-Unis

- La Financière Power contrôle ou exerce une influence notable sur trois sociétés cotées en bourse dont la capitalisation boursière combinée s'élève à 50 G\$



Capitalisation boursière

1. Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).  
 2. Représente 60,4 % des droits de vote.

# Les principes d'investissement et le modèle de gouvernance de la Financière Power procurent de solides assises à une croissance stable à long terme

## Principes d'investissement

- Perspective à long terme
- Position de chef de file dans un nombre ciblé de marchés
- Nombre limité d'entreprises de grande qualité offrant un profil de croissance intéressant
- Structure financière prudente et capacité durable en matière de dividendes
- Analyse financière rigoureuse et détaillée

## Principes liés à l'exploitation

- Participation majoritaire
- Rôles de supervision centralisés et gestion décentralisée
- Emphase sur la stratégie, les ressources humaines, et la répartition et la structure du capital
- Démarche prudente et conservatrice à l'égard de la gestion du risque

## Gouvernance

- Opère par l'entremise du conseil d'administration et des comités
- Interactions importantes et directes avec la direction
- Combinaison de dirigeants de Power et d'administrateurs externes
- Les dirigeants de Power possèdent des connaissances approfondies de l'industrie et des différentes sociétés
- Les administrateurs externes fournissent leur expertise et une perspective diversifiée

# Activités et cadre réglementaire en mutation



## Contexte macroéconomique

- Faiblesse de la demande économique mondiale
- Taux d'intérêt atteignant des niveaux planchers historiques
- Faibles rendements des placements exerçant une pression sur la tarification et les marges



## Fintech

- Évolution constante de la manière de concevoir, de gérer et de fournir des produits financiers
- Accès accru au conseil financier
- Renforcement de l'efficacité et de la productivité des conseillers financiers



- Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») mènent des consultations sur les réformes relatives à la relation client-personne inscrite et à la norme du meilleur intérêt du client

- Les ACVM mènent des consultations sur les frais des fonds communs de placement
- 2019 – Examen de la législation régissant les institutions financières



- 2013 – Les commissions versées aux conseillers ont été interdites en vertu de la Retail Distribution Review (« RDR »)

- 2016 – Les divergences en matière de conseils ont été examinées dans la Financial Advice Market Review (« FAMR »), laquelle ne constitue pas une amélioration par rapport à la RDR



- 2016 – Le département du Travail a révisé la définition applicable au fiduciaire d'un régime d'avantages du personnel, ce qui vient élargir l'étendue de ses obligations



## Cadre réglementaire

# La Financière Power emploie une stratégie multimarque depuis des décennies pour se positionner comme chef de file dans un nombre ciblé de marchés

## Aperçu en 1996

Actif consolidé	31 G\$
Total de l'actif géré	66 G\$

## Assurance et retraite

### Filiales en exploitation

### Présence géographique



- Canada
- États-Unis

## Gestion d'actifs



- Canada

## Aperçu au T2 2016

Actif consolidé	408 G\$
Total de l'actif géré	763 G\$

## Assurance et retraite

### Filiales en exploitation

### Présence géographique



- Canada
- États-Unis
- Royaume-Uni
- Irlande
- Allemagne

## Gestion d'actifs



- Canada
- États-Unis
- Irlande



# Great-West Lifeco – aperçu des marques et de la gamme de produits multiples

## Canada

Assurance-vie

Épargne-retraite

Assurance-maladie

Gestion de placements



## Europe

Assurance-vie

Épargne-retraite

Assurance-maladie

Gestion de placements

Réassurance



## États-Unis

Assurance-vie

Épargne-retraite

Gestion de placements



# IGM – aperçu des marques et des canaux de distribution multiples

- La Financière IGM exerce ses activités par l'entremise de trois filiales dont le total de l'actif géré s'élève à 134,7 G\$



- Planification personnelle complète offerte grâce à des relations à long terme entre les clients et les conseillers
- Plus de 5 300 conseillers
- Actif géré des fonds communs de placement de 76,2 G\$

- Services de gestion de placements et services connexes offerts par l'entremise de solutions de placement diversifiées
- Plus de 30 000 conseillers externes
- Total de l'actif géré de 61,7 G\$<sup>1</sup>

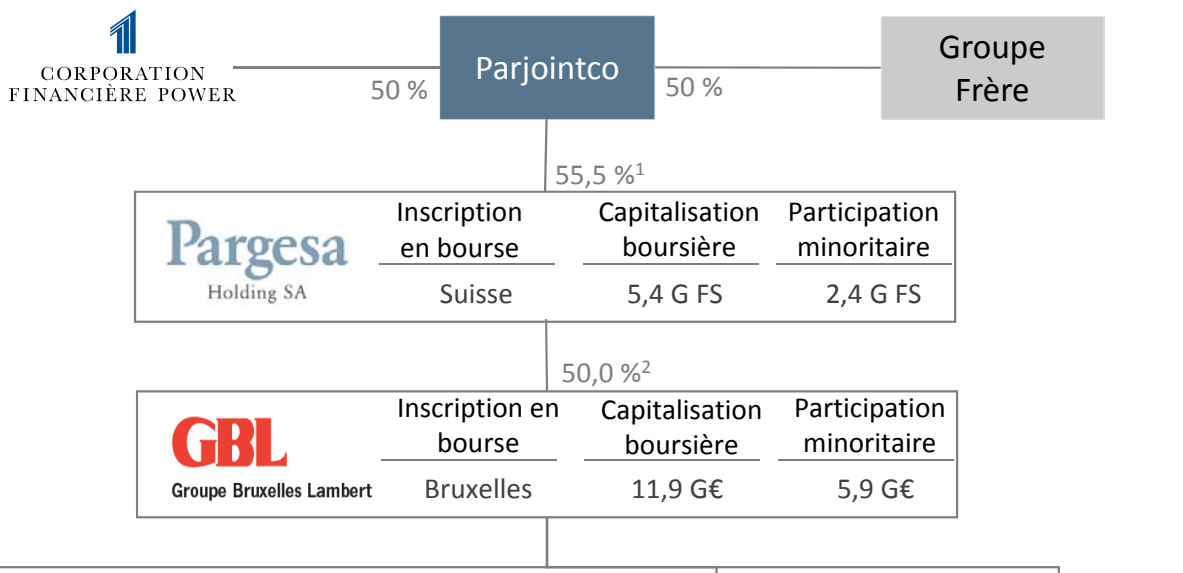
- Société de services financiers personnels intégrée
- Plus de 850 conseillers financiers
- Total de l'actif administré de 24,4 G\$
- Actif géré des fonds communs de placement de 4,3 G\$

1. Comprend les mandats de sous-conseiller de Mackenzie à l'égard de fonds communs de placement gérés par le Groupe Investors et Counsel, qui s'élevaient à 7,5 G\$ au 30 juin 2016.



# Contrôlée conjointement depuis 1990, Pargesa détient des participations dans plusieurs grandes entreprises mondiales qui sont des chefs de file dans leur secteur

- Le groupe Pargesa est contrôlé conjointement depuis plus de 25 ans
- L'entente a été initialement prorogée en 1996, puis en 2012 jusqu'en 2029 et une prorogation additionnelle est possible
- L'objectif principal consiste à jouer un rôle actif au sein des organes de gouvernance et dans la prise de décision stratégique de ses sociétés de portefeuille



	Participation stratégique							Incubateur		Sienna Capital
	IMERYYS	SGS	LafargeHolcim	Pernod Ricard	adidas GROUP	TOTAL	ENGIE	umicore	Ontex	SIENNA CAPITAL
% de la participation de GBL	53,8 %	15,0 %	9,4 %	7,5 %	7,2 %	1,3 %	2,2 %	17,0 %	15,0 %	100 %
Valeur de l'investissement de GBL (G\$ CA)	3,5 \$	3,5 \$	3,0 \$	2,9 \$	2,8 \$	2,0 \$	1,1 \$	1,3 \$	0,5 \$	1,3 \$
Capitalisation boursière (G\$ CA)	6,6 \$	23,1 \$	32,3 \$	38,2 \$	38,6 \$	154 \$	50,7 \$	7,5 \$	3,0 \$	
Classement dans le secteur	N° 1	N° 1	N° 1	N° 2	N° 2	Parmi le top 5	N° 1	Parmi le top 3	Parmi le top 3	

1. Représente 75,4 % des droits de vote.  
 2. Représente 52,0 % des droits de vote.